



La vision du non
L'association Avenir Malley, qui a jusqu'ici demandé en vain la pose de gabarits ou de ballons à l'emplacement des tours, a fait réaliser ses propres simulations. AVENIR MALLEY

«et de tours» passent leur grand oral

sachant que les buildings n'ont pas toujours la cote. On pense au rejet populaire de Taoua à Lausanne et d'une autre tour à Bussigny.

A Prilly, la campagne annonce un face-à-face entre deux associa-

tions, qu'il faudra apprendre à ne pas confondre: Malley Demain et Avenir Malley. La première a derrière elle la Municipalité au grand complet et tous les partis prillérans favorables à Malley-

Gare: le PS, le PLR, les Verts, le PDC et le POP. Seule manque à l'appel l'UDC, opposée de longue date au projet. Les partisans s'affichent confiants et justifient le pari du référendum. «Nous avons senti

que les gens voulaient un débat. Mais ce projet nous convainc à tel point que nous faisons confiance à la population», explique Rebecca Joly, présidente des Verts de Prilly. L'enthousiasme est donc de mise chez les parlementaires, quoique nuancé par le syndic PLR, Alain Gillièron, lui aussi membre de Malley Demain et, surtout, pilier des projets de développement de Malley depuis des années: «On se serait quand même volontiers passé de ce référendum, même si c'est sans doute une bonne chose.»

Débat ouvert

En face, l'association Avenir Malley s'active depuis plusieurs mois déjà contre le projet. «Le problème, c'est qu'il est démesuré. Il ne s'agit pas seulement de Malley-Gare. En tout, il est question de construire un bouquet de cinq tours à Malley, avec une densité de population qui

dépassera les quartiers les plus peuplés de Lausanne», avance Jean-Claude Pécelet, président de l'association. Autre argument de campagne, le trafic que générera le futur quartier: «Alors que l'axe nord-sud (ndlr: l'avenue du Chablais) est déjà surchargé, ils brandissent des études qui disent qu'il n'y aura pas de problème. Nous les contestons!»

Avenir Malley le sait bien, la campagne se jouera largement sur le visage futur de Malley. L'association qui milite pour le non s'est déjà armée de ses propres simulations des tours, visibles sur son site Internet. Et elle en promet d'autres pour bientôt. Du côté des partisans du oui, on manie les images avec plus de prudence. Pour l'instant, les autorités et Malley Demain illustrent le futur quartier au moyen d'aquarelles, qui circulent depuis longtemps déjà,

même s'ils promettent de sortir leurs propres simulations dans le courant de la campagne. «Elles présenteront les deux tours au maximum de leur hauteur», signale Alain Gillièron. En effet, même s'ils rappellent qu'il s'agit de maxima, les partisans de Malley-Gare se montrent assez clairs. «C'est un des buts de ce référendum: demander à la population si elle est prête à accepter ces tours», avance Rebecca Joly. Pour convaincre les Prillérans, la campagne ne fait que commencer et promet quelques passes d'armes, notamment lors d'un débat contradictoire annoncé pour le 3 novembre prochain.

Une étape stratégique

● Malley-Gare s'insère dans le projet plus large de Malley-Centre, un puzzle à plusieurs pièces. Il y a d'abord le Centre sportif de Malley, avec ses deux patinoires, intérieure et extérieure, et plusieurs piscines couvertes, dont le permis de construire vient d'être délivré. Son chantier pourra commencer d'ici quelques semaines, avec pour objectif d'être achevé en 2020, pour les Jeux

olympiques de la jeunesse. Autour de ce complexe, c'est une petite ville qui doit sortir de terre. Un développement qui s'articule en trois étapes et autant de plans de quartier, Malley-Gare étant le plus avancé. Au nord des voies de chemin de fer, le plan de quartier Viaduc devrait être présenté après la votation du 27 novembre, et pourrait comprendre deux tours, une de 100 mètres et une

de 65 mètres. Enfin, au sud de Malley-Gare, le plan de quartier Malley-Gazomètre est lui aussi dans le pipeline, avec une cinquième tour de 55 mètres.

Selon les estimations actuelles, Malley-Centre, ce sera 1100 logements, 2400 habitants, 1700 emplois, une école avec 15 salles de classe, une maison de quartier et une garderie. Le tout à l'horizon 2022, sauf surprise dans les urnes.

Crissier Une nouvelle édition de Voice Star

Voice Star, le concours de chant romand ouvert à toutes les personnes âgées de plus de 16 ans, amatrices ou professionnelles, a lancé mercredi sa troisième édition avec la présence, en qualité de membre du jury, de Elodie Frégé (vainqueur de la Star Academy en 2003) et Patrick Rouiller (vainqueur de la Nouvelle Star 2016). Les castings se déroulent chaque jour jusqu'à la finale du 8 octobre. Le gagnant enregistrera sa propre chanson et bénéficiera de la réalisation de son clip vidéo. **L.A.**

Lausanne



Quatre panneaux SGA ont été «squattés» hier par l'artiste Léon Missile, rompu à l'art du marouflage sauvage à Lausanne depuis 2011. Des tours Edipresse oppressantes passant du noir au rouge-orangé et l'inscription rouge sang «Je suis Julie» y figuraient. L'artiste ne s'exprime pas, mais signe par ce polyptyque son soutien à 24 heures, menacé de 19 suppressions de postes. Hier à midi, les quatre panneaux étaient déjà recouverts. **C.CO.**

Troc automne/hiver

Sullens La grande salle de Sullens accueille aujourd'hui de 9 h à 13 h une grande vente de matériel et adolescents (habits, chaussures, jeux et jouets, livres, articles de sport...). Entrée libre, buvette et vente de pizzas sur place. **S.MR**

Une Guinguette tzigane manouche

Lausanne La Guinguette Sous-Gare reprendra ses activités dimanche de 16 h 30 à 19 h 30 dans la salle de spectacle de la Maison de Quartier. A l'affiche, une guinguette spéciale tzigane manouche avec un soupçon de tango. Entrée libre. **L.A.**

Epalinges Nouvel habit pour «Le Palinzard» communal

Le Palinzard, à savoir le périodique de la commune d'Epalinges, a surpris ses lecteurs pour son numéro de septembre: il a fait peau neuve. Le journal communal, qui paraît tous les trois mois et qui est tiré à 4500 exemplaires, a désormais adopté la couleur ainsi que le papier glacé. Il passe également de dix pages à seize. Outre les incontournables informations municipales, dont le billet du syndic, *Le Palinzard* consacre désormais la moitié de sa publication aux animations et à la vie locale. **L.A.**

Le chiffre

291

C'est, en milliers de francs, le montant du crédit accordé jeudi par le Conseil communal de Belmont à sa Municipalité, et représentant la subvention de la Commune pour les travaux de rénovation et d'assainissement intérieurs de l'église Saint-Nicolas-de-Flüe. Cette dernière, située sur le territoire lausannois, accueille des fidèles de Lausanne, de Belmont et de Pully. Les travaux envisagés ont trait essentiellement au désamiantage et à l'amélioration de l'enveloppe thermique. **R.H.**

Bottens Eoliennes et ancien syndic

Déjà réduit de trois à une seule unité, le projet de parc éolien de Bottens est abandonné. La nouvelle Municipalité n'est, en effet, plus unanime à ce sujet. Le compte-rendu du dernier Conseil communal paru hier dans *L'Echo du Gros-de-Vaud* mentionne également que l'ancien syndic Xavier Panchaud, municipal depuis le 1^{er} juillet dernier, a finalement présenté sa démission de l'Exécutif. Une élection complémentaire sera donc organisée, avec un premier tour agendé au dimanche 27 novembre prochain. **S.MR**

Retrouvez notre galerie sur le projet malley.24heures.ch